



**Monsieur François FILLON**  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Rennes, le 28 septembre 2009

Monsieur le Premier Ministre,

Suite à mon courrier du 7 septembre dernier par lequel je vous interpellais au sujet des pêcheries de grands fonds, pêcheries essentielles au bon fonctionnement économique du secteur halieutique et portuaire en Bretagne, je souhaiterais vous faire part d'un certain nombre d'interrogations qui demeurent à ce sujet et qui provoquent toujours de vives inquiétudes dans les milieux professionnels.

La France n'a semble-t-il pas abordé le sujet à l'assemblée générale de l'O.N.U la semaine dernière, comme ce fut un temps envisagé. Je souhaiterais que vous puissiez me confirmer que la position de la France sur les pêcheries de grands fonds a été remise en question et n'est pas encore arrêtée.

Par ailleurs, je suis persuadé que la méthode proposée lors du Grenelle de la Mer, à savoir la constitution d'un groupe de travail associant toutes les parties prenantes à la réflexion, est la bonne voie à suivre. La nomination de Louis Le Penec à la tête de ce groupe de réflexion m'apparaissait comme le meilleur choix possible. J'ai soutenu sa décision de proposer sa démission, dans la mesure où des décisions semblaient avoir été prises avant même que le groupe de travail ne rende son rapport, trahissant ainsi la confiance de tous les participants à ce groupe, au premier rang desquels les professionnels eux-mêmes. Cette démission a semble-t-il produit ses effets.

Néanmoins, il est urgent que ce groupe se réunisse à nouveau dans les meilleurs délais afin d'apaiser le débat et de rétablir la confiance avec les professionnels. Je vous saurais donc gré de bien vouloir m'informer des initiatives que vous comptez prendre afin de rétablir le dialogue nécessaire avec les professionnels et cette indispensable co-expertise sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

**Jean-Yves LE DRIAN**  
Président du Conseil régional de Bretagne